

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2009

Le neuf juillet deux mil neuf à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cenves, s'est réuni sur convocation de Monsieur GUILLAUMIN Marcel, Maire.

Etaient présents : MM. GUILLAUMIN Marcel, Mmes DENUELLE Annie, JOSEPH Nicole, DEVILLARD Claude, MM Gérard LAROCLETTE, MM Philippe JAMBON, Christian JAMBON

Excusé : MM. SANTENARD Thierry, Alain TOBIEN et Gérard MONNET

Secrétaire de séance : Mme Nicole JOSEPH

---

## **Informations de Mr le Maire**

- Société NED : nous attendons toujours le rapport
- Enlèvement camping car : une demande d'autorisation auprès du Procureur devra être faite.
- Projet école numérique : le dossier a été présenté à l'Inspection Académique. Nous attendons une réponse.
- Voirie : suite au rendez vous avec la société Calade, il a été décidé de supprimer la couche d'accrochage dans les opérations du programme voirie 2009-2010. Courant octobre 2009, 11 tonnes d'enrobé seront fournies à la commune pour le bouchage des trous.
- Débardage : nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de la société SG Bois.

Le compte rendu de la réunion du 9 juin 2009 est approuvé à l'unanimité.

## **Grand Site de Solutré : Approbation du périmètre du Grand Site**

Lors du dernier Conseil Municipal, Monsieur Guillaumin a exposé les enjeux et les raisons pour la commune de Cenves de se situer dans ce Grand Site. Ainsi, convient-il de délibérer pour approuver le projet d'extension du Site classé. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve ce projet.

## **Conseil d'école**

Mr le Maire donne lecture du conseil des écoles du RPI de Cenves Serrières du 22 juin 2009. Les effectifs pour la rentrée scolaire seront répartis ainsi :

- Cycle 1 (PS, MS, GS) 24 élèves à l'école maternelle de Cenves
- Cycle 2 (CP, CE1) 18 élèves à l'école primaire de Serrières
- Cycle 3 (CE2, CM1, CM2) 25 élèves à l'école primaire de Cenves.

Mme Gonnachon Chrystèle fait remarquer que le stock des différents produits désinfectants, gants et papier hygiénique est insuffisant. Monsieur le Maire demande à Annie Denuelle d'étudier ce problème et d'envisager d'autres moyens moins coûteux pour la Commune.

Concernant le transport scolaire, les arrêts de car seraient trop nombreux et entraîneraient un retard sur le début de la journée scolaire. Une étude plus précise sera faite et le Maire rappelle que seul le Conseil Municipal prendra une décision sur ce sujet notamment la Commune de Cenves.

La rentrée des classes est prévue le jeudi 3 septembre 2009.

## **Plan pluriannuel**

Monsieur le Maire présente le projet de canevas adopté par le Conseil Général et précise que toutes les opérations ont été retenues. Le montant des travaux s'élève à 1 215 900.00 € HT et celui des subventions à 489 269.50 €. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet.

Ce plan pluriannuel s'effectuera sur une durée de 4 ans, il sera possible à tout moment que les opérations retenues soient modifiées ou complètement changées. D'autres subventions seront demandées (Etat, réserve parlementaire et Europe)

Concernant une tendue pour le gîte de 40 lits, le devis de l'entreprise Dargaud d'un montant total de 9 397.30 € HT. est validé par le Conseil Municipal.

Concernant les autres travaux une commission d'appel d'offre est fixée au 1<sup>er</sup> août 2009 à 9h00.

## **Plan climat, énergie territoriale, création d'une commission**

Suite au constat mondial du changement climatique, un Plan Energie Climat Territorial (PECT) devra être mis en place. Ce plan a pour finalité de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire, de diminuer la consommation des énergies fossiles, de développer de nouvelles filières économiques basées sur les nouvelles énergies et d'adapter notre territoire aux changements climatiques.

La Communauté de Communes du Haut Beaujolais souhaite adhérer à ce plan mais auparavant le Conseil Municipal fera un état des lieux sur la commune.

## **Cessions de parcelles au Cotat, aux Haires et aux Chapuis du Haut**

Le Cotat : Suite à la demande de Melle Guyamier et M. Geoffre pour l'achat du chemin rural situé entre la parcelle AB 34 et AB 180, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir une enquête publique en vue de procéder ultérieurement à l'aliénation de ce chemin.

Chapuis du Haut : Suite à la demande de M. Vagnon pour l'achat du chemin rural situé entre la parcelle AB 120 et AB 143, et le chemin rural situé entre la parcelle AB 143 et AB 142, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir une enquête publique en vue de procéder ultérieurement à l'aliénation de ce chemin.

Les Haires : Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre d'un propriétaire concernant la vente d'un terrain communal situé entre la parcelle AN 62 et AN 64. Sur ce terrain existait un lavoir qui a complètement disparu et sa réhabilitation n'apparaît pas possible. Après délibération, le Conseil Municipal propose la vente de cette parcelle à Mme Taburel et M. Boussant au prix de 5 € le m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire précise que les frais de bornage et notariés seront à la charge de l'acquéreur.

## **Ouverture d'un chemin aux Haires**

Monsieur le Maire informe qu'un courrier en recommandé a été envoyé aux propriétaires des parcelles pour que les travaux soient effectués avant le 1<sup>er</sup> juillet. A ce jour, aucune barrière n'a été installée. Le Conseil Municipal décide de faire déboucher ce chemin par l'employé communal.

## **Permanence de la mairie pendant les congés**

Monsieur le Maire rappelle que durant les mois de juillet et d'août, la Mairie sera ouverte au public le mardi matin de 10h00 à 12h00, le jeudi matin de 10h30 à 12h30 et les samedis matins suivants : en juillet le 11 et le 18, et en août le 1<sup>er</sup>, le 22 et le 29.

## **Location salle d'activités et modification régie de recettes**

Suite à une demande concernant la location de la salle d'activités, il convient de délibérer pour fixer le prix et de modifier la régie de recettes. Une proposition de prix a été faite :

Tarifs été : 50 € la journée et 200 € la semaine

Tarifs hiver : 60 € la journée et 250 € la semaine

## **Amendes de police**

Le dossier présenté sur les travaux de sécurité portant sur la réalisation d'un aménagement devant l'école a été constaté complet par la Maison du Département du Rhône. Nous sommes dans l'attente du montant de la subvention et des devis seront demandés.

## **Questions diverses :**

Pages jaunes : le devis présenté pour figurer sur les pages Internet n'est pas retenu à cause de son coût trop élevé.

La Communauté de Communes du Haut Beaujolais souhaite mettre en place un panneau d'information touristique sur la Commune. Or, un panneau existe et il n'est pas jugé utile d'en mettre un deuxième.

Le SYDER souhaite savoir si des travaux sont programmés avant la fin de l'année sur la commune. Monsieur Larochette signale qu'une extension est à prévoir « Vers le Pont ».

Suite à une lettre de France Telecom concernant des dégâts occasionnés sur un câble téléphonique au lieu-dit les Luquets, un courrier concernant les circonstances de ces dommages sera envoyée.

Déchetterie : suite à une commission à la Communauté de Communes, Monsieur le Maire a signalé la trop grande distance séparant la commune de Cenves à la déchetterie située à Monsols. Cela entraîne une très basse fréquentation de la population Cenvarde à Monsols et il est ainsi constaté que ce nouveau service ne donne pas satisfaction. D'autres solutions seront recherchées par la Communauté de Communes.

L'achat d'une poubelle supplémentaire au tri sélectif de Vieux Château sera réexaminé lors du prochain conseil.

Il est rappelé que les anciennes tables de la salle des fêtes peuvent être mises à disposition des habitants de la commune pour des évènements exceptionnels (fête, anniversaire,...). Une demande préalable doit être faite en mairie. Les utilisateurs devront venir chercher ses tables et les rapporter dès la fin de la manifestation.

Fin de la réunion à 23h10